

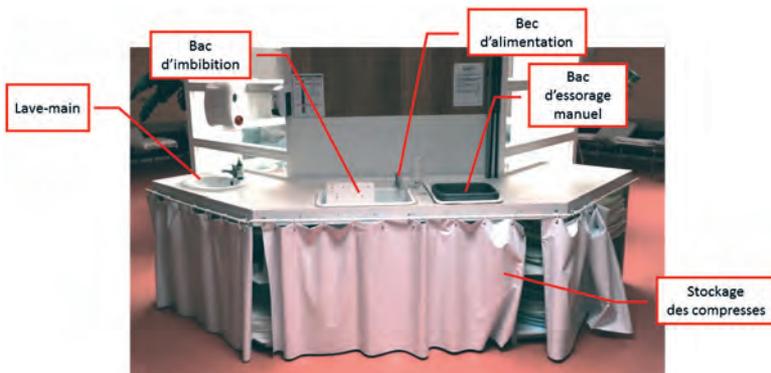
PRIX AFTh

Dispositif d'essorage automatique de compresses froides

P. Aguas
THERMES DE ROCHEFORT

17 650 curistes
1 370 000 soins dispensés
75 000 soins de compresses froides (code 409)
4 agents thermaux dédiés à ce soin.

■ L'ancien dispositif



Les différentes étapes de l'ancien principe :

Lavage des mains → Récupération d'une compresse → Pliage
→ Essorage → Application

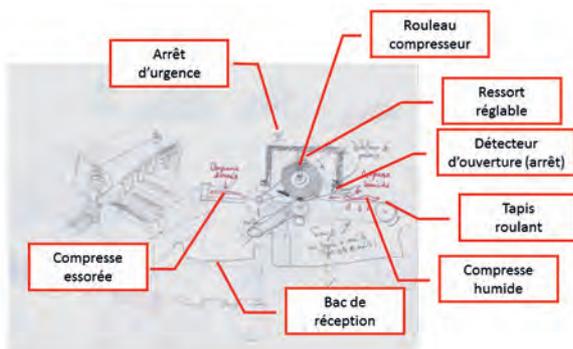
Conséquence de l'ancien principe :

- Des Troubles Musculo Squelettiques potentiels
75 000 soins par an (4 compresses / curiste) = 300 torsions / jour / agent
- Un risque sanitaire identifié lors de la torsion
Friction des mains sur la compresse (risque de manu portage)
- Une image peu moderne

■ Objectif du nouveau procédé :

- Réduire les manipulations (fatigue)
- Respecter le principe de «marche en avant»
- Améliorer les conditions de travail
- Etre ergonomique et silencieux
- Limiter le temps d'essorage
- Faire appel à des matériaux adaptés et conformes
- Etre visuellement moderne

■ Conception du dispositif



AFTh

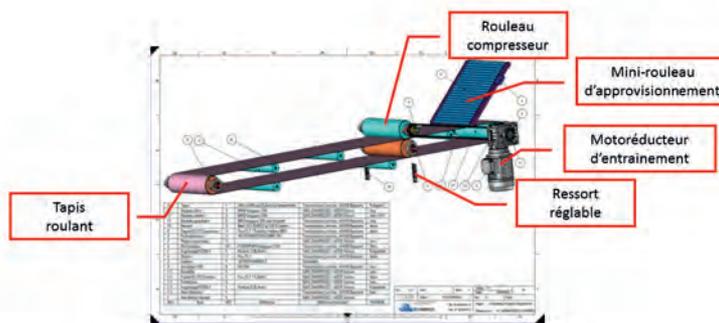
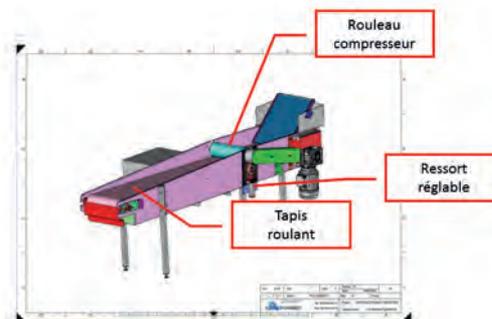
PRIX AFTH

Dispositif d'essorage automatique de compresses froides

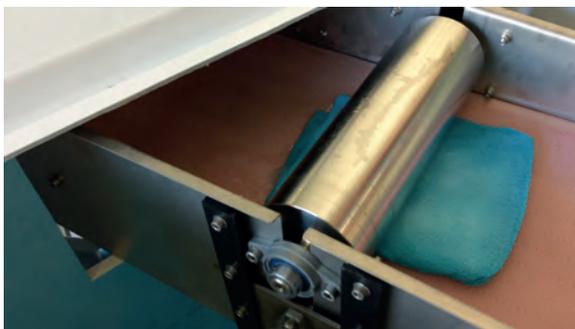
THERMES DE ROCHEFORT

■ Conception du dispositif (suite)

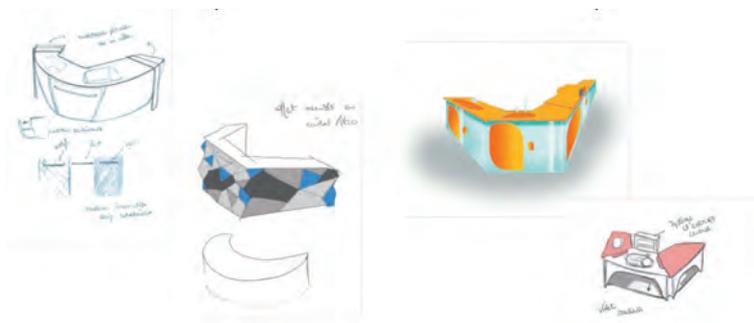
La modélisation 3D



Et derniers réglages en atelier



Le dessin du meuble



Afth

PRIX AFTH

Dispositif d'essorage automatique de compresses froides

THERMES DE ROCHEFORT

Idée originale et maîtrise d'œuvre :
THERMES DE ROCHEFORT

Dessin du meuble :
AÏGA Design (Mont de Marsan-40)

Fabrication du meuble :
POLI CONTACT (Tarnos-40)

Fabrication de la machinerie :
DARRIGUES (Tarnos-40)

Surfaces blanches :
Polyester finition gelcoat

Châssis de la machinerie :
Inox 316L

Tapis maille chevron : Polyester

Engrenage motoréducteur : PVC

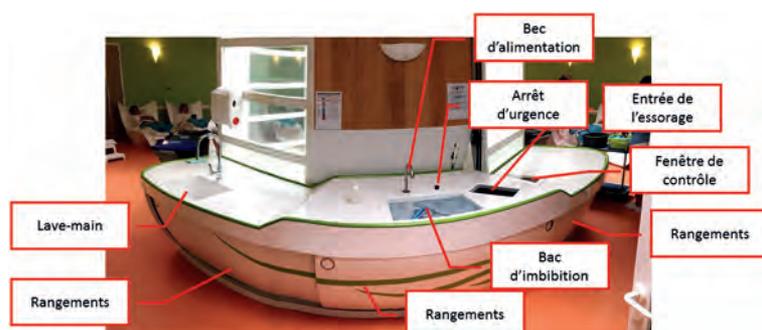
Rouleaux compresseurs et porteurs :
Inox 316L

Mini-rouleaux : Inox 316L

Le dessin du meuble (suite) :



Réalisation finale de l'essoreuse automatique :



■ En conclusion

- la fatigue et les TMS ont été largement réduits à l'étape de l'essorage (remarqué par le CHSCT et le médecin du travail) ;
- les analyses microbiologiques réalisées sur les surfaces à de multiples reprises sont satisfaisantes ;
- des retours patients très positifs sur l'esthétique et les nouvelles conditions de travail des agents ;
- le coût final s'élève à 35 000 € HT.

AFTH